

L'ÉNONCÉ PHRASTIQUE COMME RÉULTANTE CONTINGENTE

Marie Renée ATANGANA
Université de Maroua, Cameroun
mariereneeatangana@yahoo.fr

Résumé : Le présent article s'intéresse à la permissivité et à la dynamique de l'énoncé phrastique en montrant sa dimension métathéorique. En quoi la phrase est-elle une résultante contingente ? Et comment se présente l'usage francophone de la phrase littéraire ? En tant que produit d'une subjectivité, d'une appropriation, la phrase a un fonctionnement complexe et se veut cohérente dans sa représentativité et son expressivité. C'est un hypersystème dynamique dont on ne saurait délimiter de manière stricte son matériau et sa structuration. À travers la pragmatique linguistique, nous montrons l'impact du contexte et du sujet parlant dans son actualisation qui échappe au style canonique de la syntaxe française. L'énoncé phrastique embrasse divers contextes et styles, il se démarque par son hétérogénéité, avec des schémas innovants et porteurs de sens, notamment les phrases asyntaxiques (le dit et le non dit) et les modalités mixtes marquées d'une ponctuation plurivoque et expressive. Ainsi, la phrase pose un réel problème d'harmonisation de ses configurations ; elle s'adapte au contexte situationnel et se moule à la pluriculture, à la plurisensibilité au point de se réinventer et de redynamiser la systématique grammaticale.

Mots-clés : énoncé phrastique, phrase atypique, contexte, cohérence phrastique, normativisation.

Abstract: This article focuses on the permissiveness and the dynamic of the French sentence through its metaphorical dimension. What makes the French sentence contingent? And how is presented the literary francophone statement? As a subjective realization, an appropriation, the functioning of the French statement is very complex and wants to be coherence about what it represents and expresses. It is a dynamic super system, difficult to be rigorously bordered as far as its components, structure and dimension are concerned. In the framework of the linguistic pragmatic, our concern will be to analyze the influence of the context and the speaker on its contextualization, which breakaways the conventional French syntax. Sentences can be produced in diver contexts and styles; they are characterized by their heterogeneity, with innovative and significant structures, notably phrase sentences (expressive and non-expressive) and mixed modalities materialized by explicit punctuation. Thus, the French sentence has a real problem of harmonization of its components; it adapts itself according to the context, to the cultural diversity, different sensibilities in order to reinvent itself and redynamite the grammatical systematic.

Keys-words: statement, irregular sentences, context, coherence, normativization.

Introduction

L'énoncé phrastique embrasse divers contextes et styles qui participent de sa complexité et de son hétérogénéité. En effet, l'énonciation est l'acte individuel de production d'un énoncé, par un émetteur adressé à un destinataire dans une situation de communication précise. L'énoncé phrastique est donc le résultat de l'acte linguistique par lequel des éléments de langage sont orientés et rendus spécifiquement signifiants par l'énonciateur et son co-énonciateur. Ce faisant, l'étude de l'énoncé phrastique soulève le problème de sa résultante contingente dans diverses situations d'énonciation. L'acte d'énonciation étant le produit d'une subjectivité, d'une visée, n'est-ce pas déjà un mécanisme de complexification de l'actualisation phrastique ? Dans le présent article l'on s'interroge sur la permissivité et la dynamique de l'énoncé phrastique : En quoi la phrase est-elle une résultante contingente ? Comment se présente l'usage francophone de la phrase littéraire ? Comment la rendre intelligible sur le plan universel ? La diversité de contexte de productivité de la phrase serait un facteur déterminant de sa contingence. A travers la pragmatique linguistique, nous montrerons l'impact du contexte, de la ponctuation et du sujet parlant dans son actualisation qui échappe au style canonique de la syntaxe française.

1. La phrase comme système dynamique

La phrase française se présente comme une résultante contingente ; suivant le contexte d'emploi et le marquage de la ponctuation, elle présente diverses configurations. De la sorte, elle n'est pas statique ; c'est un système dynamique qu'on peut construire, déconstruire, et reconstruire pour un besoin de cohérence et d'expressivité. Ce volet partira de sa définition théorique pour sa perception pragmatique. Loin d'être exhaustif, l'on s'appesantira sur la dimension métathéorique de la phrase française.

La transcendance phrastique

Il n'est pas aisé de donner une définition satisfaisante de la phrase ; elle est vivante et dynamique comme un être humain. Sa matérialisation fait appel à une pluralité de signes, de styles et de contextes. Pour définir la phrase, il faut tenir compte des critères ci-après qui participent de sa dénomination et de sa complétude à savoir le critère graphique, le critère morphosyntaxique, le critère sémanticopragmatique et le critère stylistique.

Le critère graphique décadent

Selon la conception classique, ce critère permet de déterminer où commence la phrase et où finit-elle. À l'oral, une phrase est habituellement identifiée par l'intonation; elle se traduit par la chute du ton de la voix dans son ultime segment qui nous indique qu'une phrase se termine. Et à l'écrit, la limite courante de la phrase est un signe de ponctuation, à savoir *le point* (.). Aussi, utilise-t-on *le point d'exclamation* (!), *le point d'interrogation* (?) et *les trois points*

de suspension (...). Outre cela, la première lettre de la phrase est obligatoirement une majuscule Il en va ainsi des occurrences suivantes de *Forêt illuminée* (FI) suivie de *Boules de Chagrins* (BC) de Gervais Mendo Ze:

(01a)

J'espère que ce n'est pas de la haute *politique*. (FI, p.62)

(01b)

Nkot Ndongoo est couché. (FI p.7)

Toutefois, cela n'est pas évident. Il peut arriver que ce cadre formel (phrase orale aussi bien que phrase écrite) ne coïncide pas avec la syntaxe et la sémantique de la phrase. Observons cette illustration :

(02a)

Ho les croûtes de haine. Comment les surmonter ? (FI p.99)

↳ Dans l'exemple ci-dessus, le point ne marque pas la finitude de l'énoncé phrastique; il a ici une valeur intermédiaire et peut être substitué par un point d'exclamation. D'où la reprise suivante:

(02b)

Ho les croûtes de haine ! Comment les surmonter ? (FI p.99)

La phrase étant une résultante contingente, ce critère semble malléable. Même la ponctuation est plurivoque, on ne saurait dissocier la grammaire de la pragmatique ou de la stylistique.

-Le critère morphosyntaxique

La phrase canonique met en relation un sujet et un prédicat, ce dernier forme avec le sujet le nœud sémantique de la phrase verbale. Suivant la grammaire prescriptive, la véritable syntaxe ne commence qu'à partir du moment où l'on a cette structure minimale: groupe sujet + groupe verbal :

(03)

Ces vieux et vieilles du village voulaient tout juste m'étouffer (BC, p.156)

(03b)

Nous		formons une équipe dynamique. (FI p.81)
Groupe sujet	+	groupe verbal

La phrase est donc le lieu de la prédication mettant en relation l'expression conjointe d'un sujet et d'un prédicat. À ces deux constituants fondamentaux, l'on relève un constituant ordinairement facultatif à savoir le complément circonstanciel (CC) ou adverbial, en italique, comme observé ci-après :

(04a)

Le chef accompagne Ngassali à *Ayouun*. (FI, p. 97)

(04b)

La fête va durer *une semaine entière*. (BC, p. 134)

En [4a-b], le nom ou groupe nominal CC est non obligatoire ; dans ces emplois, c'est un complément de la phrase, facultatif, décrivant le cadre du processus exprimé. L'analyse de la phrase présuppose donc l'existence de deux opérations : l'une appelée *thématisation* présente certains constituants comme thématique ou thème ; et l'autre *rhématisation(sujet)* permet d'assigner à certains constituants une valeur informative (prédicat). Il est à souligner que la notion de prédicat n'est pas seulement assignée au verbe ; le nom, l'adjectif qualificatif, l'interjection et l'adverbe peuvent également jouer ce rôle. En effet, la phrase canonique a une taxinomie rigide, elle obéit aux considérations mécanistes. Mieux encore, elle se veut normée, régulière, modélisable et homogène au détriment des dimensions sémanticopragmatique et stylistique ; le contenant l'emporte sur le contenu. Nous allons reconsidérer cette conception afin de montrer que la phrase est une unité cohérente de sens quel que soit son organisation syntaxique.

Dans une perspective ouvrant à sa pluridimensionnalité, il y a lieu de se demander si la phrase atypique ou hybride n'est pas une phrase. Des préoccupations qui interrogent sa matérialisation contextuelle ; d'où la prise en compte des critères sémanticopragmatique et stylistique.

-Le critère sémanticopragmatique

D'après ce critère, la phrase se constitue avec un matériau hétérogène en une totalité signifiante, une unité sémantique cohérente et complète ; mieux encore, une référence avec un contenu significatif cohérent. Ce contenu émane du rapport établi entre les signes linguistiques et non linguistiques contenus dans la phrase. Autrement dit, le sens ne dépend pas seulement des mots (aspect lexical) mais également de l'organisation syntaxicosémantique de la phrase dans un contexte donné. C'est dans la même perspective que (Dassi, 2008, p.8) atteste que « la phrase ne se réalise qu'en fonction des objectifs pragmatiques qui permettent de dégager un contexte et un univers de croyance. Il va renchéir en soulignant que la phrase est un moyen et non une fin en soi. ». Cela étant, la délimitation de la phrase semble subjective et complexe ; elle peut être brève ou expansive. Souvent, le locuteur est obligé de faire recours à des signes intermédiaires tel le point-virgule ou les deux points, lorsqu'il s'agit de la phrase période. Cette dernière se présente comme un ensemble autonome reliant des unités syntaxiques structurées selon différents réseaux de relations plus ou moins complexes appelés coordination, juxtaposition ou subordination. Ce qui illustre l'enchaînement des idées.

La phrase est ainsi un tissu, un faisceau de relations alliant cohérence et cohésion. Ce critère met en évidence l'expressivité de l'énoncé phrastique relativement au contexte d'énonciation. Il montre qu'on ne peut structurer mécaniquement la phrase ; sa délimitation est fluctuante comme le dévoileront

nos analyses. L'idée complète et totale ne peut se réaliser qu'à la fin d'une phrase suivant la visée discursive.

-Le critère stylistique

La phrase étant l'émanation d'un énonciateur, elle est susceptible de présenter des spécificités, voire les traces de son auteur. On aura conséquemment des phrases hybrides et atypiques. La matérialisation de l'énoncé phrastique laisse percevoir divers styles faisant de la phrase un simulacre à décrypter et à interpréter. Pour (Perret, 1994, p.9), « est acte d'énonciation, chaque acte de production d'un certain énoncé ». L'énoncé phrastique se démarque ainsi par le style d'un locuteur et son intention de communication. Les critères présentés ci-dessus sont intercomplémentaires, aucun critère ne peut se suffire à lui-même. L'énoncé phrastique est donc une unité maximale, systématique, contingente et porteuse de sens.

1.2 De la phrase canonique à l'énoncé phrastique

La phrase canonique a une syntaxe, voire une signification stable (identique quelle que soit la situation d'énonciation. Elle se situe du côté de la morphosyntaxe. Selon (Dassi, 2008, p.8), «le schéma de la phrase française classique accuse une certaine étroitesse d'expressivité». Pourtant, l'énoncé phrastique a une composante complexe et un sens dynamique qui varie en fonction du contexte d'énonciation. En cela, l'énoncé phrastique se situe plutôt du côté de la pragmatique. En fait, plusieurs éléments éventuels échappent à la syntaxe canonique de la phrase. Dès lors, elle peut présenter plusieurs configurations (verbales et averbales), syntaxes indépendantes (propositions coordonnées ou juxtaposées) ou dépendantes (phrases subordonnées).et dimensions (phrase brève et phrase période). De la sorte, quoiqu'appartenant à une même phrase formelle, deux ou plusieurs structures peuvent parfaitement être analysées comme des phrases indépendantes. Ainsi, plusieurs paramètres entrent en jeu pour définir l'énoncé phrastique ; il faut tenir compte de sa phase de conceptualisation et d'actualisation. Pour mieux l'identifier et la saisir, on ne saurait dissocier le sens de la forme. Il se pose donc un réel problème de son bornage et de sa structuration. La visée phrastique étant interdépendante de la visée discursive, la phrase se veut une résultante contingente. Notre étude porte sur l'énoncé phrastique, le terme phrase semble restrictif et prescriptif. Nous appréhendons l'énoncé phrastique comme un construit, un tout cohérent.

2. L'énoncé phrastique, un Construit

La configuration de la phrase dépend du contexte d'énonciation et de la visée discursive. De fait, la grammaire se veut descriptive et pragmatique, une grammaire qui embrasse différents univers de croyance en s'ouvrant à des schémas innovants et porteurs de sens. Le présent travail s'intéresse à la dimension métathéorique de la phrase en mettant en évidence le rapport norme et usage ainsi que le lien entre l'écriture et l'oral. Les locuteurs, reflétant un

univers de croyance donné, nous offrent dans leur pratique langagière, diverses phrases atypiques.

2.1 Des diversités de styles aux phrases atypiques

Le renouvellement structurel émane de la permissivité phrastique ; la phrase est l'expression conjointe d'une forme et d'un sens ; elle prend en compte la dimension sémanticopragmatique pour une meilleure receptivité de ce qu'elle véhicule. En effet, la phrase canonique met en relation un sujet et un prédicat, mais avec la diversité de styles et de contextes, on identifie des structurations sans verbes et organisées autour d'autres éléments, notamment le nom, l'adverbe et l'interjection. On parlera de phrase *atypique* ou *averbale*. La phrase étant un construit, la phrase averbale présente d'autres manières de rendre la phrase en dissimulant la présence du verbe. Elle est généralement ponctuée par le point d'exclamation. Son emploi traduit avec véhémence l'état d'âme des interlocuteurs. Elle véhicule simultanément l'implicite et l'explicite. De fait, la phrase asyntaxique apporte une certaine vitalité à la langue. (Dassi, 2008, p.250), parle de *prophrase*, terme résultant d'un embarras terminologique et définitionnel, pour référer aux structures susceptibles d'être qualifiées de phrases francophones. Pour qu'il ait intercompréhension, le contexte doit être pris en compte.

- Phrase nominale

La phrase nominale est une *phrase averbale* se construisant le plus souvent autour d'un nom. Elle est constituée d'un ou de deux éléments. À dire qu'il en existe deux types : le *monorhème* et le *dirhème*.

❖ Le **monorhème**

Il n'exprime que l'une des composantes de la relation syntaxique; soit le prédicat, soit le sujet logique comme présenté ci-après :

(05a)

Hein ! Chef Lonabo. (FI, p.67)

(05b)

Hé, ho ! mon mari ... mon Anda, mon Anda! (FI, p.38)

(05c)

Ha ! Les mystères de la forêt illuminée. (FI, p.60)

(05d)

Ooooooh ! Les chefs. (FI, p. 60)

(05e)

Hoooo ! Les on-dit. (FI, p.102)

❖ Le **dirhème**

C'est l'expression conjointe du sujet et du prédicat, il contient les deux éléments. On est ainsi en présence d'un sujet nominal et d'un élément (nominal) qui nous renseigne sur ce sujet. C'est le cas dans ces structures :

(06a)

Pourquoi tant d'articles bidons dans les journaux ? (FI, p 51)

- (06b) N'importe quoi Zibi !(BC, p.122)
- (06c) Silence, Ekoum ! (FI, p.28)
- (06d) Félicitations, Eba ! (FI, p.11)
- (06e) Six timbres, Madame, s'il vous plait. (FI, p.54)

La phrase nominale met en valeur l'information ; elle la formule avec des termes essentiels marqués, généralement, de la ponctuation exclamative qui les discrimine des syntagmes nominaux. Cela subsume que le verbe est implicite. Par exemple, Silence Ekoum ! peut exprimer en d'autres termes : Fais silence Ekoum. On peut donc transformer une phrase averbale en une phrase verbale et inversement. Elle représente ici des constructions que l'on retrouve dans les habitudes langagières des locuteurs francophones ; certaines phrases sont issues des expressions calquées des parlers idioculturels. Aussi, quel que soit le nombre d'éléments, une phrase nominale est une phrase asyntaxique et expressive ; elle abrège utilement un message. D'après (Riegel et al., 2018, p.403), « L'exclamation assure la cohérence de ces structures incomplètes, particulièrement recevables à l'oral où une part d'implicite est toujours possible, la situation de communication contribuant à l'interprétation de l'énoncé ». Ces structurations permettent ainsi d'y porter l'emphase.

-Phrase adverbiale

C'est une phrase asyntaxique organisée autour de l'adverbe, dans un style familier. Soit cet exemple:

- (07) Même pas quatre noms! (FI p.7)

Le point d'exclamation a une valeur implicite, et traduit connotativement la pensée de l'auteur. Le contexte est donc important pour une meilleure intercompréhension.

En outre, dans les structures ci-dessous, nous constatons que l'adverbe modalise directement le nom :

- (08) À chaque minute c'est Nyani *ici*. (FI, p.51).
- (08b) Nyani *là*. (FI, p.51).
- (08c) Nyani *là bas*. (FI, p.51)

Au regard de [8], la cohésion entre le nom et l'adverbe est directe. On observe encore l'oralisation de l'écriture ; le locuteur décrit, avec emphase et exactitude, les positionnements du personnage *Anani*. Cette structuration

s'écarte de la grammaire classique où l'adverbe modalise généralement le verbe et intensifie l'adjectif qualitatif. Ici, l'emploi du verbe est facultatif ; on s'exprime laconiquement, l'essentiel étant de faire passer le message. À propos, (Eloundou, 2016: 125-126) souligne que la littérature francophone «constitue un cadre propice où émergent les pratiques langagières spécifiquement africaines». L'écriture francophone met donc l'accent sur la représentativité en donnant vivacité et spontanéité à l'énoncé phrastique.

-Phrase interjective

C'est une phrase asyntaxique organisée autour de l'interjection. L'usage des procédés toniques, accentués d'interjections et de ponctuations expressives, particularise la phrase ainsi:

(09a)

Ananiii !!! (FI, p.16)

(09b)

Tazibi, Tazibi, Tazibi, Tazibi ooh ! (BC, p.126)

(09c)

Ho ! La brutalité... (FI, p.89)

Au vu des occurrences ci-dessus, les interjections, fusionnant avec les allongements vocaliques, intensifient la subjectivité du locuteur. La phrase interjective permet d'exprimer, avec véhémence, l'ébahissement, l'interpellation, l'affectivité et l'écœurement. Chaque groupe social a sa façon de marquer son indignation et sa stupéfaction. Les phrases supra sont davantage identifiés dans les textes empreints d'oralité. Ces phrases sont privées de syntaxe, mais sont interprétables. Elles permettent d'attirer l'attention sur l'essentiel du message. Ce sont des schémas propres au contexte francophone ; il y a surtout un souci d'expressivité que d'expressions. Dès lors, la phrase averbale est interprétable grâce au contexte et à la ponctuation, laquelle est un système de signes intégrant les éléments extralinguistiques tels que les sensations et les émotions.

2.2 Hybridisme phrastique et modalités d'énonciation plurivoques

On appelle modalité, la manière dont un propos est énoncé, perçu ou envisagé. C'est l'objectif intentionnel qui motive la construction d'une phrase. On regroupe traditionnellement les phrases en quatre principaux modalités dites obligatoires : exclamatif, déclaratif, injonctif et interrogatif. Cependant, selon les contextes d'énonciation on identifie des phrases hybrides plurivoques et plurimodales. Ici, l'hybridité intralinguistique se déroule au sein même du système linguistique, et avec les éléments qu'offrent ledit système. Certaines constructions phrastiques présentent des caractéristiques qui les situent à cheval entre plusieurs modalités phrastiques. L'on a donc affaire à des constructions phrastiques hybrides, lesquelles sont très communes aux francophones ; notamment. Nganang Patrice dans *Temps de chien* (TC), Gervais

Mendo ze dans *Fôret illuminée et Boule de Chagrins* (FI, BC), et Oyono Mbia Guillaume dans *Trois prétendants un mari* (TPM). Il s'agit d'une endogénéisation de la norme syntaxique du français ; certains signes de ponctuation indiquent une modalité de phrase tout en traduisant d'autres valeurs modales (un signe peut exprimer plusieurs modalités à la fois). Plusieurs exemples de ce procédé sont observables dans notre corpus.

(10a)

Tu vois, Ondua ? Le réveil lui-même nous dit que nous sommes déjà au beau milieu de l'après-midi ! (TPM, A.I, p.13)

(10b)

Oncle *Okang*, intercède pour moi! (BC, p.135)

(10c)

Le fonctionnaire? (TPM, A.I, p.23)

(10d)

Je demandai à l'homme des poubelles: « C'est donc toi l'homme qui fait disparaître le bangala des gens! » (TC, p.222)

La première phrase laisse entrevoir une fusion entre l'interrogation, l'assertion et l'exclamation. Ce qui laisse voir une phrase de forme hybride. Nous avons, en fait, une phrase assertive, on peut substituer le point d'interrogation par la virgule, et le point d'exclamation final par le point. La ponctuation a donc une dimension autant formelle que sémanticopragmatique. Elle permet d'hybrider la phrase et de l'interpréter de diverses manières avec des nuances expressives et plurivoques. C'est également le cas dans le second exemple ; bien que la phrase soit ponctuée par le point d'exclamation, elle a une tonalité injonctive. Ce qui traduit l'implicite exprimée derrière cette assertion. L'on sollicite une intercession avec un ton supplicatif et pathétique. S'agissant du troisième exemple, il a un fonctionnement atypique, cette phrase est en même temps interrogative et averbale. Ce qui en fait une structure hybride compte tenu du fait que généralement les phrases averbales sont assertives, injonctives ou exclamatives. La structure interrogative a explicitement une propriété *d'averbalité* dissimulant une phrase verbale interro-exclamative.

Dans le quatrième exemple, la phrase a une allure non seulement interrogative (compte tenu de la structure actancielle du verbe introducteur *demander*), mais aussi assertive (compte tenu de la *distribution* des composantes de la phrase). Cependant, le francographe a placé, à la finale, un point d'exclamation, attribuant à cette phrase une structure hybride aux trois composantes. L'on serait tenté de parler d'une phrase *interro-exclamo-déclarative*. L'oralisation de l'écriture favorise le mixage des modalités; on observe également l'hybridisme phrastique dans les exemples suivants:

(11a)

Est-ce qu'un grand est un petit. (TC, p.17)

(11b)

On va faire comment. (TC, p.52)

(11c)

C'est toi, Ekoum qui profère pareille *injure* publique contre mon frère ? (FI, p. 16)

Les deux premières phrases, compte tenu de la distribution des éléments qui les composent (respectivement, locution pronominale et adverbe interrogatif), laissent à priori voir qu'il s'agit des phrases interrogatives. Cependant, la ponctuation finale, marquée par un point, les rend déclaratives. Le locuteur se livre à des fantaisies syntaxiques, nous présentant ainsi des cas d'interrogation sans signe matériel ou apparent. Tout cela en fait une phrase à structure hybride puisqu'elle combine les caractéristiques syntaxiques d'une assertive avec les caractéristiques ponctuationnelles d'une interrogative. De même, dans le dernier exemple, la phrase est ponctuée par un point d'interrogation; et pourtant, elle a une tonalité exclamative; elle traduit la déception du locuteur qui exprime son indignation par une question rhétorique; l'on s'interroge ici de manière exclamative.

Cela étant, l'identification d'une phrase ne saurait se limiter au volet graphique ou scripturaire ; le point d'interrogation peut avoir une valeur exclamative etc. La visée discursive peut favoriser la pludirectionnalité de la ponctuation et conséquemment de la modalité d'énonciation. Le contexte permet de s'exprimer avec toutes les nuances possibles. Dans cette optique, (Dassi, 2008 : 8-9) affirme : « la phrase s'ouvre à des schémas difficiles, voire impossibles, à programmer ». Ainsi, pendant que la grammaire prescriptive considère ces modalités obligatoires et unidirectionnelles ; la grammaire pragmatique permet de décrire des énoncés phrastiques plurivoques, traduisant simultanément plus d'une modalité. L'énoncé phrastique a également un matériau hybride. Les écrivains francophones, par désir d'expressivité et de transculturalité, laissent place à diverses formes de métissage phrastique tel observé ci-dessous :

(12a)

J'eus juste le temps de voir l'éclairé d'un couteau fendre l'aire et frapper le goudron à côté de moi : gwan ! » (TC, p.213).

(12b)

Bella pousse le cri de joie traditionnel des femmes, « l'oyenga ») (TPM, A.I, p.18).

(12c)

Quand je me rapprochai une fois de plus de mon congénère pour lui donner ma dernière révérence, j'entendis un bruit de pas derrière moi: « Ye maleh, dit une voix forte d'enfant, le chien là est en train de manger son frère eh! » (TC, p. 240).

La langue française se contextualise en adéquation avec la norme innovante et transcendante. Le français au contact de la diversité linguistique en francographie africaine fait naître des phénomènes de métissage linguistique, lesquels participent de l'hybridisme phrastique. Ce marquage phrastique manifeste une certaine identité avec un réel souci d'expressivité ; ce qui nécessite de la part du receveur une double compétence (linguistique et culturelle).

3. De la contingence à la cohérence phrastique

Étudier contextuellement la phrase, c'est mettre en évidence tous les procédés utilisés pour faire ressortir son expressivité et sa représentativité. C'est dans la même perspective que l'on peut appréhender ces propos de (Ewané, 2016, p.13) : « Communiquer, c'est nécessairement exprimer une intention, laquelle se conforme à un choix de forme ». Le langage offre des procédés multiples pour suggérer sans dire.

3.1 Ponctuation et performance phrastique

Quelle est l'incidence des signes de ponctuation dans la production phrastique ? Quel est leur apport sémantico-pragmatique ? Ces questions méritent d'être posées car la ponctuation a des effets sur la construction du référent phrastique, on ne peut la dissocier du contenu phrastique. Les signes de ponctuation, comme les autres constituants de la phrase participent à la construction du sens contextuel de la phrase. La phrase est donc un construit hétérogène plurivoque. Au regard des illustrations supra, la ponctuation est un accompagnateur discursif très déterminant. Elle rythme la phrase, influence sa structuration et permet de traduire l'état d'âme du locuteur. Aussi favorise-t-elle sa délimitation; ce qui n'est pas toujours évident, compte tenu de son marquage divergent selon les contextes. De fait, la ponctuation est un signe associant des éléments intra et extralinguistiques pour vivifier la phrase et la rendre plus expressive. Soit cet exemple :

(13)

Quelle ... quelle ... *souplesse* ! (FI p.33)

Cette illustration présente un cas d'aposiopèse; le substantif *souplesse* est matérialisé, puis substitué par les points de suspension. Cela connote toute la valeur soujacente découlant de ce nom; il véhicule une certaine délicatesse, laquelle stimule l'enchantement du locuteur. Les points de suspension indiquent une extension sémantique ; ils participent ici à la production de l'énoncé avec un sens implicite. Le langage littéraire comme le souligne (Benvéniste ,1996, p.26), « représente la faculté de symboliser, de représenter le réel par un signe et de comprendre le signe comme représentant le réel, donc d'établir un rapport de signification entre quelque chose et quelque chose d'autre». La ponctuation est non seulement indispensable à la complétude sémantique mais aussi à la fluidité et à l'encodage de la phrase. C'est le cas dans les occurrences ci-dessous :

(14a)

Votre poste ... Celui que vous occupez à présent est une bombe qui peut vous propulser loin sur les cimes ... (FI p.81)

(14b)

Et Mini Minor piétinait la mare de pipi : « ... Moi la femme de ce cancrelat-ci ! » (TC, P. 81)

L'expressivité des points de suspension réside dans l'acte d'énonciation ; la ponctuation permet de traduire l'intentionnalité du locuteur. Elle va au delà de la morphosyntaxe de la phrase. Pour l'interpréter, il faut l'appréhender dans son usage situationnel. Son emploi vise la dimension perlocutoire ; elle a donc une fonction référentielle. (Dumont, 1992, p.9) affirme que «le français est en train de devenir le véhicule des valeurs expressives spécifiquement africaines, le lieu de production d'un sens africain, le berceau d'un véritable univers sémiotique». La phrase expressivement ponctuée est un tout cohérent, un construit qui fait appel à la compétence du receptrice, pour son décodage. Les signes expressifs les plus redondants sont le point d'exclamation, les guillemets, les deux points, le point d'interrogation et les points de suspension. Leurs valeurs sont cinétiques et cadencent la visée phrastique comme perçu ci-après:

(15a)

Son voisin éleva sa voix : « Vvrrrrraaaaiiiiiiment », dit-il. (TC, p. 286).

(15b)

« Politique de quoi ? » disait-il. (TC, P. 288).

(15c)

Docta trouva les mots qui firent éclater tout le monde de rire : « Histoire avec grand H. » (TC,p. 149).

(15d)

Comme il possédait une maison, il était un quelqu'un. Quelqu'un quoi ! (TC, p. 98).

(15e)

Massa Yo pourtant ne se laissait pas interrompre: « Non, non, non, non, dit-il, catégorique, je ne veux plus son argent ! » (TC, p. 116)

(15f)

En se penchant sur son plat, il rencontrait mon regard observateur. « Toi aussi, tu veux que je te donne ma chair ! » (TC ,p. 100).

(15g)

Que moi j'ai l'argent ? dit l'homme. N'est-ce pas la crise-là c'est pour nous ? (TC ,p. 299).

(15h)

Qu'est-ce que tu attends alors ? (TC, p. 182).

(15i)

... est-ce que je mérite un têtard comme ça ? (TC,p. 80).

(15j)

Mon frère, tu es journaliste ? (TC,p. 148).

(15k)

Il remercia vivement sa bienfaitrice en bénissant toute sa famille. Il leva ensuite sa voix et dit en montrant le bar de mon maître : « Ne soyez pas chiches comme cette homme-ci-o ! ». (TC,p. 300).

Au regard, des illustrations ci-dessus, la ponctuation est un signe composite qui peut référer à l'intonation, aux humeurs, à la mimique ou à la gestuelle. Ce faisant, tout ce qui est implicite se veut intelligible et expressive pour une production phrastique cohérente et performante. Il est à noter que la

modalité exclamative correspond à la symbolisation linguistique de nos émotions et de nos sentiments. Dans les structurations supra, soit l'exclamation se substitue aux autres ponctuations, soit elle les intensifie en vue de véhiculer diverses réalités : la peur, la douleur, la surprise, la pitié, le doute, l'angoisse, le dégoût, etc. L'on a affaire à des phrases exclamatives, colorées d'une touche d'oralité, amplifiant ainsi la pensée de chaque locuteur, tout en se conformant au contexte d'énonciation. D'où l'emploi des tournures aux allures interjectives et onomatopéiques. La ponctuation est donc un moyen d'expression qui fait corps avec les mots de la phrase pour affiner le sens de la phrase. Elle se présente comme un signe linguistique implicite qui, selon ses emplois, fait naître une diversité de structurations phrastiques et de sens.

De ce qui précède, la phrase a une valeur syntaxique doublée d'une valeur sémanticopragmatique qui varie d'une situation d'énonciation à une autre. L'encodage et le decodage phrastiques nécessitent la prise en compte de la dimension pragmatique ; l'usage de la ponctuation est souvent motivée, subjectivée et porteur de connotations. Elle vivifie l'énoncé phrastique, d'où les phrases asyntaxiques ou atypiques. Il faut un réel rapport de connivence entre l'émetteur et le receveur afin de mieux décoder le sens de l'énoncé phrastique. La phrase se présente comme un construit, une structuration communicative qui est à la fois l'expression de l'oral et de l'écrit. Le rôle de la ponctuation n'est pas seulement de la rythmer, de la séquencer, mais aussi de la subjectiver. Ainsi, la ponctuation facilite la construction du sens phrastique avec un effet perlocutoire.

3.2 Bornage et cohérence phrastique

Peut-on dimensionner ou borner le produit d'une subjectivité, d'une expressivité ou d'une appropriation ? Sans vouloir complexifier le débit de la phrase ou promouvoir l'insécurité phrastique, il y a lieu de dire que la phrase est une résultante contingente qui nécessite une unité maximale de sens, avec cohésion et cohérence. De fait, une phrase ne se détermine pas par son contenant ou par sa dimension morphosyntaxique (le nombre d'éléments constitutifs) mais davantage par son contenu (sa représentativité et son expressivité). À titre illustratif, observons la structuration averbale suivante :

(16)

Félicitations, Eba! (FI, p.11)

C'est une phrase expressive et cohérente, bien quelle soit brève. La phrase simple permet, en fait, d'évoquer des faits ou des idées sans marquer la relation qui existe éventuellement entre eux. Son emploi donne au texte un style sobre et rapide. Or, la phrase période, véhiculant un contenu exhaustif d'informations, est une phrase composée dont l'accroissement émane du lyrisme du locuteur. Elle est caractérisée par des phénomènes d'expansions parallèles et d'amplifications symétriques. Il s'agit le plus souvent de la transformation lyrique d'un monologue avec une grande instabilité tonale. Elle nécessite

conséquemment des ponctuations intermédiaires notamment la virgule, le point-virgule les deux points. Il en va ainsi des occurrences suivantes :

(17a)

Rosalie avait écarté la dizaine de mains qui la retenaient, et elle était devenue femme, femme folle qui éclatait de rire, Rosa Rosa Rose qui disait à tout le monde avec dédain : « C'est donc *ça* la nouvelle conquête de Docta-o ! » (TC, P. 162-163).

(17b)

Ondua : ...les femmes n'en font jamais qu'à leur tête ! UN homme ne devrait jamais perdre son temps à essayer de les raisonner. Hier, par exemple, je demandais à ma femme Monika de me donner une bouteille, une seule bouteille de liqueur... (Baisse la voix...) Euh... « Arki », euh... qu'elle fait distiller... (Haut) Je lui ai demandé de m'en donner une seule bouteille... (TPM, A.I, p.14)

C'est donc une phrase assez expansive, comprenant plusieurs séries d'idées et dont le rythme se développe jusqu'au bout. La phrase période permet d'exprimer, commodément, en un seul énoncé, des faits qui sont étroitement associés syntaxiquement et sémantiquement. Ainsi, la phrase est une structuration communicative permissive. C'est pourquoi, on peut avoir une phrase significative contenant un mot et ponctué d'un point expressif (notamment le point d'exclamation); tout comme on peut avoir une phrase volumétrique contenant des groupements binaires voire quinquénaires organisées par masses volumétriques croissantes ou décroissantes, produisant un effet de rythme propre à constituer une forme sensible, laquelle semble suspendre le schéma d'orientation de la phrase canonique en multipliant les constructions parallèles. Dès lors, l'énoncé phrastique est constitué de microphrases ponctuées par des marques intermédiaires. Dans certains contextes, le point virgule est même substitué par la virgule ; et cela complexifie davantage la délimitation de la phrase comme perçu ci-dessous :

(18)

La scène s'ouvre sur *Anani*, assis derrière son *bureau* méditant et pensif dans un monologue. (FI p. 104)

Par ailleurs, il y a des emplois où le point d'exclamation, voire les points de suspension sont utilisés comme signes intermédiaires. Cela s'illustre dans les constructions ci-après:

(19a)

Hé, ho ! mon mari ... mon Anda, mon Anda. (FI, p.38)

(19b)

Un vrai Blanc ! Ma petite-fille Juliette va épouser un vrai Blanc !... *Ah Nane Ngôk !* (TPM, A.I, p. 16)

La phrase n'est que le résultat d'une construction redynamisable suivant les contextes. En francographie africaine, l'on écrit comme on ressent ; on écrit

avec émotion et véhémence. La phrase n'a donc pas de schéma identique, unique ou universel ; elle est sémantiquement complexe et plurielle. Pour la décomplexifier, il serait indiqué quelle que soit la taille de la phrase de la séquencer avec des ponctuations intermédiaires et de mettre une ponctuation forte ou elle s'achève afin de montrer concrètement sa cohésion et sa finitude.

Conclusion

Cette contribution montre la dimension métathéorique de la phrase. D'après nos résultats, l'analyse grammaticale prend en considération le texte et le contexte d'énonciation constituant le moyen d'ancrage de l'énoncé phrastique. Cette réflexion permet de montrer les incidences du contexte langagier sur la grammaire, d'une manière générale, et l'énoncé phrastique, en particulier. En d'autres termes, elle met en évidence la contingence phrastique dans le contexte francophone. La production phrastique est le reflet de la langue vivante qui est l'émanation de divers contextes et styles. Au regard des corpus actuels (inspirée de la socioculture francophone ou africaine), il importe d'arrimer la grammaire à une normativisation réaliste et sans laxisme ; une grammaire qui ne se réduit pas aux régularités formelles d'antan, mais qui embrasse différents univers de croyance en s'ouvrant à des schémas irréguliers et acceptables. Loin d'être, une grammaire spécifiquement africaine ou francophone, elle ambitionne d'être fédératrice, mettant à profit la vitalité du français et la diversité de phrases tant sur le plan de leur typologie que de leur structuration. La phrase pose donc un réel problème d'harmonisation de ses configurations ; elle s'adapte au contexte situationnel et se moule à la pluriculture, à la plurisensibilité au point de se réinventer et de redynamiser la systématique grammaticale pour une globalisation enrichissante. La phrase postmoderne est permissive, perfectible, elle prend en compte l'intra et l'extraphrastique. En d'autres termes, elle s'actualise et évolue dans tous les axes, suivant les contextes, au point de présenter des particularités phonéticophonologique, morphosyntaxique et lexicosémantique. Le contexte et la ponctuation impactent la production phrastique au point de complexifier son contenu et son contenant. Ainsi, la ponctuation se présente comme un signe linguistique implicite qui, selon ses emplois, fait naître une diversité phrastique et de sens. Des incidences qui impactent la phrase et corrélativement la grammaire française. L'on s'est demandé s'il y a un idéal esthétique de la phrase ; vu que sa matérialisation a des enjeux culturels et communicationnels. La variation contextuelle engendre la variation phrastique qui s'écarte du modèle hexagonal moins ancrée sur la cohérence et la cohésion. Ce faisant, l'énoncé phrastique est cohérent, hétérogène et expressif. Il nécessite un bornage conséquent avec une ponctuation forte dénuée de toute ambiguïté.

Références bibliographiques

- Benveniste, C. B. (1996). Problèmes de linguistique générale II, Paris, Gallimard.
- Dassi, É. (2006). Du procès du contexte à une aperception de la grammaire française contemporaine (en francophonie), Lincom, Europa, Muenchen.
- Dassi, É. (2008). Phrase française et francographie africaine (de l'influence de la socioculture), Lincom, Europa, Muenchen.
- Dassi, É. (2010). Linguistique, Identité, Normativité, et Ouverture, Lincom, Europa, Muenchen.
- Dumont, P. (1992). La Francophonie par les textes, Paris, EDICEF.
- Eloundou Eloundou, V. (2016). Francographie africaine : entre imaginaires linguistiques et mémoires sociolinguistiques. *Ethnostylistique : imaginaire et hybridité linguistiques en context africain*, Saint-Denis, Connaissances et Savoirs, 103-128.
- Éwané, C. F. (2016). Genèse et quantification des substantifs du français : enjeux d'une approche guillaumienne, Paris, Harmattan.
- Mendo Ze, G. (1988). La forêt illuminée suivie de Boule de Chagrins, Paris, Presses de la société nouvelle Firmin-Didot.
- Nganang, P. (2001). Temps de chien, Paris, Serpent à plumes.
- Moeschler, J. & Reboul. (1998). La pragmatique aujourd'hui, Paris Seuil.
- Perret, M. (1994). L'énonciation en grammaire du texte, CLE.
- Riegel, M. & al. (2018). Grammaire méthodique du français, Paris PUF.